

Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et du Gard, des secours d'urgence et des indemnités aux agriculteurs et ouvriers agricoles avant subi des pertes du fait des fortes gelées de janvier et février 1956; 2° à leur accorder certains prêts à taux réduit et des exonérations d'impôts, **n° 364**. — Le 1^{er} décembre 1956, un rapport au nom de la Commission de l'agriculture sur : I. les propositions de loi : 1° de M. Marcel-Edmond Naegelen et plusieurs de ses collègues (n° 1880) tendant à la réparation des dommages causés aux oléiculteurs du fait du gel et à favoriser la reconstitution des plantations d'oliviers; 2° de M. Virgile Barel et plusieurs de ses collègues (n° 2377) tendant à instituer un système d'encouragement à la reconstitution et à l'extension de la culture de l'olivier; II. la proposition de résolution de M. Michel et plusieurs de ses collègues (n° 1256) tendant à inviter le Gouvernement à prendre diverses mesures en faveur des oléiculteurs sinistrés du fait de la rigueur exceptionnelle de la température en février 1956, **n° 3407**. — Le 12 juin 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux agriculteurs du département des Bouches-du-Rhône sinistrés par la gelée de printemps, **n° 5094**. — Le 18 février 1958, une proposition de loi tendant à compléter le décret n° 58-72 du 30 janvier 1958 de façon à maintenir le payement de la prime d'encouragement à la culture de l'olivier au bénéfice des exploitations familiales, **n° 6642**.

Interventions :

Prend part à la discussion : d'interpellations sur la politique agricole et viticole du Gouvernement : *Dégâts causés par le froid sur les cultures maraîchères et florales; chômage partiel des ouvriers agricoles; cas des petits exploitants; aide aux petites communes rurales* [1^{er} mars 1956] (p. 604 à 606); — en troisième lecture, d'une proposition de loi relative au mode de payement des fermages; Art. 1^{er} : *Son amendement tendant à insérer, dans le deuxième alinéa, après les mots « et toute prime de conservation », les mots « ainsi que toutes autres primes prévues par la législation en vigueur »* [29 mai 1956] (p. 2057); — du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956; AGRICULTURE, Etat A, Chap. 31-01 : *Aide aux victimes du gel*

de février 1956; cas des producteurs d'olives [29 mai 1956] (p. 2082, 2083); Chap. 51-01 : *Insuffisance des crédits d'investissements; prêts d'installation aux jeunes agriculteurs; difficultés des communes rurales* (p. 2096, 2097); Etat C, Chap. 84-71 : *Son amendement indicatif (Conditions d'attribution de la subvention de 15 0/0 pour achat de matériel agricole)* (p. 2106); *le retire* (p. 2107); — en seconde lecture, du projet de loi instituant un fonds national de solidarité; Art. 7 : *Son amendement concernant la prise en compte, pour les agriculteurs comme pour les autres catégories, du montant de la pension alimentaire* [6 juin 1956] (p. 2352); *le retire* (ibid.).

LAMPS (M. René), Député de la Somme (C.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 46). — Est nommé membre titulaire de la Commission des finances [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502). — Est désigné par la Commission des finances pour faire partie de la Sous-Commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte [24 février 1956] (p. 514), [18 octobre 1957] (p. 4537).

Dépôts :

Le 25 janvier 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement : 1° à établir avant le 1^{er} juillet 1956 un véritable plan de remise en ordre des traitements et retraites des personnels de l'Etat; 2° à prendre, dans l'immédiat, les mesures nécessaires afin : a) qu'aucune rémunération ne soit inférieure à 30.000 francs nets par mois; b) que les dispositions du décret n° 55-866 du 30 juin 1955 soient intégralement appliquées avec comme correctifs la suppression de la prime hiérarchique et la fixation à 200.000 francs du traitement de base hiérarchisé; c) que l'indemnité de résidence de la zone territoriale comportant l'abattement maximum entre en ligne de compte pour le calcul de la retraite, **n° 132**. — Le 15 février 1956, une proposition de loi tendant à revaloriser l'ensemble des rentes viagères, **n° 470 (rectifié)**. — Le 23 février 1956, une proposition de loi tendant : 1° à atténuer sensiblement le régime fiscal appli-

cable aux eaux minérales, aux boissons gazéifiées et aux bières; 2° à réduire en conséquence les prix de vente de ces produits, n° 732. — Le 28 février 1956, une proposition de loi tendant à exempter de l'impôt sur les spectacles et corrélativement de la taxe locale de 8,50 0/0 les affaires réalisées par les associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 dont le but principal est le développement de l'éducation physique ou de l'éducation populaire, n° 837. — Le 1^{er} mars 1956, une proposition de loi tendant à valider les services des personnels des centres publics d'apprentissage, n° 914. — Le 8 mars 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à modifier l'arrêté du 28 février 1956 relatif à la fermeture anticipée de la chasse au gibier migrateur, n° 1065 (rectifié). — Le 23 mars 1956, une proposition de loi tendant à exonérer les produits pharmaceutiques de la taxe sur la valeur ajoutée, n° 1435. — Le 24 avril 1956, une proposition de loi tendant à modifier et à compléter certaines dispositions de la loi n° 50-400 du 3 avril 1950 portant autorisation de transformations d'emplois et réforme de l'auxiliariat, n° 1609. — Le 18 mai 1956, une proposition de loi tendant à modifier et compléter l'article 92 de la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, n° 1886. — Le 18 mai 1956, une proposition de loi tendant à compléter et modifier les articles L 39, L 40 et L 42 du Code des pensions civiles et militaires de retraite, n° 1897. — Le 6 juillet 1956, une proposition de loi tendant à titulariser les fonctionnaires détachés au Secrétariat d'Etat à la Reconstruction et au Logement, n° 2473. — Le 30 janvier 1957, une proposition de loi tendant à préciser le caractère de la redevance exigée des receveurs-buralistes de 2^e classe, n° 3954. — Le 12 février 1957, une proposition de loi tendant à l'application de l'article 32 de la loi n° 55-366 du 3 avril 1955, n° 4098. — Le 4 avril 1957, une proposition de loi tendant à exonérer les rentes viagères de la taxe proportionnelle et à les soumettre dans les mêmes conditions que les pensions de retraite au versement forfaitaire prévu par l'article 231 du Code général des impôts, n° 4773. — Le 14 mai 1957, une proposition de loi tendant à exempter de la majoration de 10 0/0 prévue aux articles 1732 et 1733 du

Code général des impôts les contribuables dont le revenu imposable à la surtaxe progressive n'excède pas 350.000 francs par part, n° 4922. — Le 12 juin 1957, une proposition de loi tendant à la titularisation des agents non titulaires remplissant des tâches permanentes à temps complet dans les administrations, offices, services et établissements publics de l'Etat, n° 5108. — Le 12 juin 1957, une proposition de loi tendant à la titularisation des agents contractuels et assimilés en service dans les administrations, offices et établissements publics de l'Etat, n° 5109. — Le 26 novembre 1957, une proposition de loi tendant à la revalorisation des rentes viagères, n° 5979. — Le 26 décembre 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à relever le plafond des forfaits en matière de bénéfices industriels et commerciaux et de taxes sur le chiffre d'affaires, n° 6261. — Le 28 janvier 1958, un rapport d'information au nom de la Sous-Commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte (art. 70 de la loi n° 47-520 du 21 mars 1947, complété et modifié par la loi n° 47-1213 du 3 juillet 1947, par l'article 28 de la loi n° 53-1308 du 31 décembre 1953 et par l'article 23 de la loi n° 55-366 du 3 avril 1955) (Résolution n° 906 du 6 décembre 1957), les assurances nationalisées, n° 6422. — Le 25 mars 1958, un rapport d'information au nom de la Sous-Commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte (art. 70 de la loi n° 47-520 du 21 mars 1947, complété et modifié par la loi n° 47-1213 du 3 juillet 1947, par l'article 28 de la loi n° 53-1308 du 31 décembre 1953 et par l'article 23 de la loi n° 55-366 du 3 avril 1955) (Résolution n° 906 du 6 décembre 1957), les établissements publics relevant de l'autorité du Ministre de la Santé publique et de la Population, n° 6994. — Le 26 mars 1958, une proposition de loi tendant à déduire du montant du revenu imposable à la surtaxe progressive la partie des frais médicaux et pharmaceutiques non remboursée par la sécurité sociale, n° 7008. — Le 14 mai 1958, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux sinistrés des orages de grêle du 9 mai 1958 dans le canton d'Oisemont (Somme), n° 7158.

Interventions :

Son rapport au nom du 5^e bureau sur les opérations électorales du département de la Martinique [19 janvier 1956] (p. 26). — Ses rapports au nom du 5^e bureau sur les opérations électorales du département de Lot-et-Garonne [20 janvier 1956] (p. 54), [25 janvier 1956] (p. 95, 96) ; Ses deuxième et troisième rapports supplémentaires sur les mêmes opérations électorales [16 février 1956] (p. 339, 340). — Prend part à la discussion : des conclusions des deuxième et troisième rapports supplémentaires du 5^e bureau sur les opérations électorales du département de Lot-et-Garonne, en qualité de *Rapporteur* [25 avril 1956] (p. 1524) ; — du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956, CHARGES COMMUNES, Etat A, Chap. 31-93 : *Son amendement indicatif (situation des fonctionnaires)* [29 mai 1956] (p. 2068) ; Chap. 33-92 : *Amendement indicatif de M. Pierre Meunier (Réversibilité de la retraite allouée aux femmes fonctionnaires sur la tête de leur mari)* (p. 2071) ; Chap. 31-43 : *Amendement indicatif (Situation des receveurs buralistes)* (p. 2077) ; le retire (p. 2079) ; en deuxième lecture, Art 104 : *Son amendement tendant à étendre le bénéfice de la majoration pour enfants prévue à cet article à tous les retraités titulaires d'une pension proportionnelle* [23 juillet 1956] (p. 3516) ; *Son amendement tendant à donner un effet rétroactif aux mesures prévues à cet article* (p. 3517) ; Art. 12 : *Son amendement prévoyant une réduction moins importante pour les transporteurs appartenant à un groupement* (p. 3525) ; *Ses explications de vote sur la question de confiance posée en la forme constitutionnelle pour l'adoption de l'article 12 et pour l'adoption de l'ensemble du projet de loi* [25 juillet 1956] (p. 3580) ; — d'un projet de loi relatif aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc, Art. 1^{er} : *Son amendement tendant à l'intégration automatique, dans les cadres métropolitains, des fonctionnaires et agents visés à cet article* [12 juillet 1956] (p. 3438) ; Art 2 : *Son amendement tendant à l'intégration automatique dans les services publics français des agents visés à cet article* (p. 3438) ; — du projet de loi portant pour les dépenses militaires de 1956 : 1^o Ouverture et annulation

de crédits ; 2^o Création de ressources nouvelles ; 3^o Ratification de décrets, Art. 14 : *Ses observations sur les projets financiers du Gouvernement, l'augmentation des dépenses militaires, l'indexation de l'emprunt et les avantages en résultant pour les capitalistes, la réduction des dépenses civiles, la position du groupe communiste* [26 juillet 1956] (p. 3686, 3687) ; *Sa demande de disjonction* (p. 3689) ; en deuxième lecture : *Ses explications de vote* [31 juillet 1956] (p. 3772) ; — du projet de LOI DE FINANCES pour 1957 : *Revendications des fonctionnaires* [21 novembre 1956] (p. 4983) ; *Insuffisance des mesures envisagées par le Gouvernement ; Revendications des retraités : non-application de la péréquation automatique ; Nécessité de tenir compte de l'indemnité de résidence pour le calcul de la retraite* (p. 4984, 4985) ; Art. 8 : *Sa demande de disjonction (Vote des recettes avant les dépenses)* (p. 4997) ; *Son rappel au règlement (Recevabilité des demandes de disjonction)* [22 novembre 1956] (p. 5040) ; Art. 14, Etat C, AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES, I. Charges communes, titre III : *Situation des auxiliaires ; Application de la loi du 3 avril 1950 sur la titularisation* [28 novembre 1956] (p. 5195) ; Art. 67 : *Amendement de M. Castera tendant à diminuer d'un milliard la dotation du fonds de développement économique et social destinée à la réalisation du plan de modernisation et d'équipement* [3 décembre 1956] (p. 5417) ; *Motion de M. Montel tendant à renvoyer au lendemain la discussion des dépenses militaires* [5 décembre 1956] (p. 5568) ; Après l'article 21 : *article additionnel de M. Pranchère tendant à l'attribution d'une prime de démobilisation aux militaires rappelés ou maintenus sous les drapeaux* [6 décembre 1956] (p. 5647) ; Art. 18, Etat G et H, IMPRIMERIE NATIONALE, en qualité de *Rapporteur spécial suppléant* ; *Revendications du personnel (Application de la convention collective du livre ; Institution d'une garderie d'enfants ; Statut du personnel administratif)* [8 décembre 1956] (p. 5737) ; Art. 61 : *Abrogation nécessaire de la loi Barangé* (p. 5759) ; Art. 70 : *Mise en circulation des signes monétaires destinés aux besoins des forces françaises stationnées en Méditerranée orientale* (p. 5759) ; *Ses explications de vote sur les questions de confiance : Subvention pour l'achat de matériel agricole* [10 décembre 1956] (p. 5812) ; en deuxième lecture, Art. 5 bis :

Amendement de M. Soury tendant à limiter la détaxe sur le matériel agricole aux achats effectués par les exploitants agricoles n'employant pas de main-d'œuvre salariée permanente [26 décembre 1956] (p. 6256); Art. 14 : *Son amendement tendant à supprimer les dispositions prévoyant un blocage des crédits* (p. 6258); — de la proposition de loi tendant à aménager les dispositions de l'article 57 de la loi du 14 août 1954 en ce qui concerne les sociétés françaises exploitant directement à l'étranger : *ses explications de vote* [17 décembre 1956] (p. 6040); — du projet de loi relatif au régime fiscal des produits ou services d'utilisation courante : *Hausse des prix, extension nécessaire des exonérations fiscales* [26 décembre 1956] (p. 6227, 6228); — du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1956 et ratification de décrets, État A, FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, I. Charges communes, Chap. 31-93 et 33-91 : *Son rappel au Règlement (Application de l'art. 1^{er} de la loi de finances à la demande de disjonction de M. Gaumont)* [27 décembre 1956] (p. 6297); *Relèvement des traitements des catégories C et D des fonctionnaires* [28 décembre 1956] (p. 6389); — en deuxième lecture : *Revendications des catégories C et D des fonctionnaires* (ibid); — d'un projet de loi relatif à la revalorisation des retraites minières : *Organisation d'un débat restreint* [14 février 1957] (p. 867); — sur les propositions de la conférence des présidents [15 février 1957] (p. 916); — d'une proposition de loi relative au régime d'imposition des sociétés de capitaux (application du décret n° 55-594) [19 février 1957] (p. 982); Article unique : *Son amendement tendant à limiter aux sociétés, dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions, les dispositions de la présente loi* (p. 983). — Dépose une demande d'interpellation sur la situation économique et financière de la France [21 février 1957] (p. 1034); la développe : *Ses observations sur l'aggravation de la situation des travailleurs, les manipulations de l'indice des 213 articles, l'accroissement des abattements réels de zone, le développement des mouvements revendicatifs, la hausse des prix, les conséquences économiques et financières de la guerre d'Algérie, les pressions étrangères tendant à la dévaluation du franc, le déficit de la balance du commerce extérieur, les difficultés politiques en résultant (dépendance accrue à l'égard des*

Etats-Unis), les économies projetées, les avantages consentis aux souscripteurs des emprunts, la politique d'austérité, la nécessité de changer l'orientation de la politique française [14 mars 1957] (p. 1603 à 1607). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif à l'émission d'emprunts : *Avantages consentis aux capitalistes* [5 mars 1957] (p. 1259); — de la proposition de loi tendant à la revalorisation des rentes viagères, Art. 12 bis : *Son amendement (Réduction de 10 0/0 du montant des décotes sur stocks accordées aux entreprises)* [7 mars 1957] (p. 1360 et 1361); *Son amendement (Réduction de 20 0/0 du montant des déductions d'impôts prévues aux articles 45 et 49 du Code général des impôts)* (p. 1362); *Son rappel au Règlement (Discussion de l'interpellation de M. Viatte)* (p. 1367); *Ses explications de vote* [8 mars 1957] (p. 1400, 1401); — d'un projet de loi concernant certaines dispositions fiscales : *Sa motion préjudicielle tendant à inviter le Gouvernement à mettre un terme à la guerre d'Algérie, à réaliser des économies sur les dépenses militaires et à mettre en œuvre une réforme démocratique de la fiscalité* [17 mai 1957] (p. 2541); — du projet de loi tendant à approuver une convention conclue entre le Ministre des Affaires économiques et financières et le Gouverneur de la Banque de France : *Ses explications de vote : Développement de l'inflation, trop grande importance des dépenses improductives, épuisement des devises et déficit commercial avec l'étranger* [29 mai 1957] (p. 2631, 2632); — du projet de loi portant assainissement économique et financier : *Sa motion préjudicielle tendant à ne pas examiner le présent projet de loi avant que ne soit ouvert un débat sur l'Algérie et que ne soit déposé un projet de loi permettant d'assainir la situation financière en faisant payer les riches* [21 juin 1957] (p. 2854, 2855); Art. 1^{er} : *Sa demande de disjonction du paragraphe A de l'article premier* (p. 2884, 2885); — du projet de loi tendant à approuver une convention conclue entre le Ministre des Finances et des Affaires économiques et le Gouverneur de la Banque de France : *Raisons anciennes et récentes de la mauvaise situation financière, absence de délai de remboursement, aggravation de l'inflation* [26 juin 1957] (p. 3058). — Dépose une demande d'interpellation sur la situation économique et la non-satisfaction des revendications des travailleurs de la fonction

publique [17 septembre 1957] (p. 4091) ; la développe : *Ses observations sur l'application du plan Faure-Métayer, le maintien du plan de novembre 1956 malgré les promesses de révision, l'insuffisance des traitements des catégories C et D et des retraites, la situation des agents non titularisés, les intentions du Gouvernement, le mécontentement des fonctionnaires, la limitation envisagée à l'exercice de leurs droits de grève, la nécessité d'une amélioration immédiate des traitements et retraites en attendant l'application de l'article 32 du statut de la fonction publique* [19 septembre 1957] (p. 4217 à 4219). — Prend part à la discussion : du projet de loi tendant à approuver une convention entre le Ministre des Finances et le Gouverneur de la Banque de France : *Aggravation de la dette de l'Etat, influence de la guerre d'Algérie dans le déficit budgétaire et le déficit de la balance des comptes, poursuite d'une politique d'abandon en Algérie, augmentation des prix et des charges fiscales* [7 novembre 1957] (p. 4680, 4681) ; — du projet de loi tendant au rétablissement de l'équilibre économique et financier : *Paix en Algérie, seule issue possible sur le plan économique et financier ; Dispositions fiscales proposées : Impôt sur les sociétés, établissement d'un impôt progressif sur la fortune, mesure concernant l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs* [15 novembre 1957] (p. 4848, 4849) ; en deuxième lecture, Article unique : *Proteste contre la loi des maxima* [3 décembre 1957] (p. 5123) ; *Amendement de M. Privat (Egalité et justice fiscale pour tous les organismes commerciaux, magasins à prix uniques)* (p. 5125) ; *Ses explications de vote sur la question de confiance : Participation des indépendants au Gouvernement et aggravation des charges indirectes et des impôts de consommation ; conditions dans lesquelles ont été posées les dernières questions de confiance, développement de l'inflation ; diminution du pouvoir d'achat des travailleurs ; opposition à la guerre d'Algérie* [5 décembre 1957] (p. 5150, 5151, 5152) ; — d'un projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1957 et ratification de décrets, Etat A, TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME, Titre IV : *Augmentation des salaires des cheminots* [13 décembre 1957] (p. 5350) ; Etat D, Titre V : *Réduction de crédits intéressant les constructions scolaires* (p. 5354) ; — du projet de LOI DE FINANCES

pour 1958 : *Contenu des masses budgétaires, prix de la guerre d'Algérie et ses conséquences économiques, réduction des crédits d'investissements, aggravation des conditions de vie des salariés, traitement des fonctionnaires et mécontentement de leur fédération, nécessité d'une réforme fiscale* [17 décembre 1957] (p. 5441 à 5444) ; *Son rappel au règlement (Clôture de la discussion générale par le dépôt de la question de confiance)* [18 décembre 1957] (p. 5488) ; en deuxième lecture : *Sa demande de disjonction de l'article premier (Réforme fiscale)* [26 décembre 1957] (p. 5543) ; Art. 3 : *Son amendement (Subvention patronale tendant à éviter la majoration des tarifs de la R.A.T.P.)* (p. 5545) ; Art. 8 : *Amendement de M. Julian (Réduction des dépenses militaires et augmentation des dépenses civiles)* (p. 5570) ; deuxième partie, CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS : *Sa motion tendant à la disjonction de l'article 18 (Contrôle des investissements privés)* [10 mars 1958] (p. 1476) ; Art. 19 : *Exonération fiscale accordée aux entreprises procédant à des opérations de décentralisation* (p. 1478) ; — d'un projet de loi tendant à approuver une convention avec la Banque de France : *Difficultés financières dues à la poursuite de la guerre d'Algérie ; Création d'une caisse de consolidation et de mobilisation ; Emprunt à l'étranger* [28 janvier 1958] (p. 282) ; — du projet de loi relatif au régime fiscal d'un emprunt à émettre en 1958 : *Attitude de M. Pineau au moment où le Gouvernement de M. Pinay a demandé un emprunt en 1952* [25 mars 1958] (p. 1922).

LANIEL (M. Joseph), Député du Calvados (I.P.A.S.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 42). — Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [31 janvier 1956] (p. 160), [4 octobre 1957] (p. 4502).

Dépôts :

Le 20 avril 1956, une proposition de loi tendant à compléter l'article 166 du Code général des impôts pour exonérer de la contribution foncière les immeubles reconstruits par les sinistrés, n° 1573. — Le 2 juillet 1957, une proposition de loi relative à la taxe piscicole, n° 5283. — Le 12 juillet 1957, une proposition